

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
ATELIERS MEDICIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2019

	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Ateliers Médicis</p> <p>Établissement Public de Coopération Culturelle</p>
--	--

Le 13 juin deux mille dix-neuf, à onze heures, le Conseil d'administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Ateliers Médicis, légalement convoqué le 3 juin deux mille dix-neuf s'est tenu au siège de l'Établissement, 4 allée Françoise Nguyen 93390 Clichy-sous-Bois, sous la Présidence de Monsieur Thierry TUOT.

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS :

L'État

Monsieur Daniel AUVERLOT représenté par Monsieur Jean-Jacques PAYSANT, Académie de Créteil ; Monsieur Hervé BARBARET représenté par Madame Maryline LAPLACE, Directrice Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels ; Madame Karine DUQUESNOY, Directrice Direction Régionale des Affaires Culturelles représenté par Monsieur Olivier TUR.

Conseil Régional d'Ile-de-France

Métropole du Grand Paris

Ville de Paris

Ville de Clichy-sous-Bois

Ville de Montfermeil

Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou

Monsieur Serge LASVIGNES représenté par Madame Fanny SERAIN ;

Personnalités qualifiées

Madame Catherine JEAN-JOSEPH SENTUC ; Monsieur Thierry TUOT, Président du Conseil d'Administration ;

Représentant du personnel

Monsieur Frank GRIMAUD

ADMINISTRATEURS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

L'État

Monsieur Michel CADOT, Préfet de Région, Préfet de Paris, Région Ile-de-France représenté par Thierry TUOT ; Madame Fadela BENRABIA, Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances, Préfecture de la Seine-Saint-Denis : pouvoir à Monsieur Jean-Jacques PAYSANT ; Madame Sylviane TARSOT-GILLERY, Directrice générale à la Création Artistique : pouvoir à Monsieur Olivier TUR ; Monsieur Frédéric HOCQUARD, Adjoint au Maire a donné pouvoir à Maryline LAPLACE.

Les personnalités qualifiées

Monsieur Sylvain LIZON pouvoir à Madame Catherine JEAN-JOSEPH SENTUC

ADMINISTRATEURS EXCUSÉS :

Madame Florence PORTELLI, Vice-présidente ;
Monsieur Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
Monsieur Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris ;
Monsieur Claude CAPILLON, Président de l'EPT Grand Paris Grand Est ;
Monsieur Olivier KLEIN, Maire de Clichy-sous-Bois ;
Monsieur Xavier LEMOINE, Maire de Montfermeil.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Madame Esthelle Sicard et Madame Flore Luginbühl, Direction des Affaires culturelles, Ville de Paris ; Madame Nicole SOLE et Madame Marie-Adélaïde LANGRENE, Centre des Finances Publiques de Montfermeil

Pour l'EPCC Ateliers Médicis : Madame Cathy BOUVARD, Monsieur Renan BENYAMINA, Madame Hemlata CHUTTOO, Madame Françoise PATRIGEON, Monsieur Pierre QUENEHEN.

- *Présents ou représentés : 7*
- *Pouvoirs : 5*
- *Votants : 12*

La séance est ouverte à 11 h 10 par le Président du Conseil d'Administration, M. Thierry TUOT. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

*

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 11 mars 2019

Il n'y a ni abstention, ni opposition, le compte-rendu est donc approuvé.

2. Actualité de l'établissement et décisions du directeur, dont la liste des marchés lancés

Mme Cathy BOUVARD et M. Renan BENYAMINA informent les administrateurs des différents événements et de la programmation à venir. Suit un échange entre les membres du conseil d'administration et la direction.

3. Compte de gestion et compte administratif 2018

Après échanges, la délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport d'Activité 2018

Après échanges, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, prennent acte de la présentation du rapport d'activité 2018.

5. Tableau des emplois

Après échanges, la proposition de tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité.

6. Frais de représentation du Directeur Délégué

Après échanges, la délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Durée d'amortissement des biens immobiliers

Après échanges, la délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Décision Modificative N°1

Après échanges, la délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Ouverture d'une ligne de Trésorerie

Après échanges, et proposition du Président de porter l'autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour les 3 prochaines années, la délibération ainsi modifiée, est adoptée à l'unanimité.

9. Autorisation de signature de baux

Après échanges, et proposition du Président de limiter l'autorisation donnée à la Directrice aux baux non commerciaux, la délibération ainsi modifiée, est adoptée à l'unanimité.

9. Définition de tarifs

Après échanges, la délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Dates des prochains Conseils d'Administration des Ateliers Médicis

M. Thierry TUOT propose les dates des 26 septembre à 9 h 30 puis 28 novembre à 9 h 30, à Paris (MC ou Conseil d'État) pour la tenue des prochains conseils d'administration.

La séance est levée à 12 h 05 mn.